

Delémont, le 24 avril 2017



4.03/17

Postulat

Repenser l'accueil et le parquage à la Place de l'Étang

Alors que le parking de la place de l'Étang s'avère trop exigu en fin de semaine et les jours de foire ou de fête, deux places de stationnement pour les taxis viennent d'y être tracées. Or, depuis plus d'un mois qu'elles sont là, on peut constater qu'elles sont restées inoccupées.

Ces places avaient été disposées à cet endroit, pour que les conducteurs de taxi s'y parquent plutôt que de tourner, s'arrêter, moteurs allumés, et tourner encore dans la vieille ville à la recherche de clients.

Malheureusement, on peut tout à fait douter que ces chauffeurs choisissent d'aller se parquer sur le parking de l'Étang, loin de tout établissement de restauration ou de divertissement.

Le présent postulat demande au Conseil Communal de vérifier la valeur de ses critères d'évaluation pour la mise en place de ces places de taxis ; un autre emplacement plus proche des bars de la vieille ville aurait sans doute plus de succès.

Par ailleurs, on constate que les voitures se sont multipliées ces dernières années. Aussi ce postulat demande de repenser le potentiel et les perspectives de la place de l'étang en tenant compte des besoins des différents groupes d'utilisateurs (habitants de la vieille ville, de la ville ou de l'extérieur - motorisés et non-motorisés) et des différents scénarios (foire, week-end, etc.). L'idée d'un parking souterrain surmonté par un espace vert agrémenté de jeux pour les enfants devrait servir comme fil rouge dans ces réflexions.

pour CS•POP/les Verts
Colette Petit

Colette Petit